

LA SECTION EUROPÉENNE ALLEMAND DU LMY



Depuis la signature du **traité de l'Elysée** en 1963, les questions de langues et d'éducation sont au cœur de la coopération franco-allemande.



Le président français **Charles de Gaulle** et le chancelier allemand **Konrad Adenauer** signent le traité sur la coopération franco-allemande au palais de l'Elysée le 22 janvier 1963

L'existence d'une section européenne en allemand au lycée **Marguerite Yourcenar** est l'un des résultats concrets de cette politique menée depuis près de cinquante ans !

Comment fonctionne-t-elle et quels sont ses objectifs ?

Conditions et horaires

L'option « section européenne » permet aux élèves ayant un bon niveau en allemand (il faut tout de même avoir des bases pour comprendre un texte et être capable de prendre la parole) de suivre **un enseignement d'histoire et de géographie** dans cette langue à raison d'**une heure par semaine**, de la Seconde à la Terminale.

Elle leur offre la possibilité de mettre en pratique leurs acquis linguistiques dans un contexte différent de celui du cours de langue, de prendre la parole plus fréquemment (effectifs plus réduits) et d'enrichir leur vocabulaire.

Les élèves inscrits ont également droit à **une heure de renforcement linguistique hebdomadaire** en Première et en Terminale.

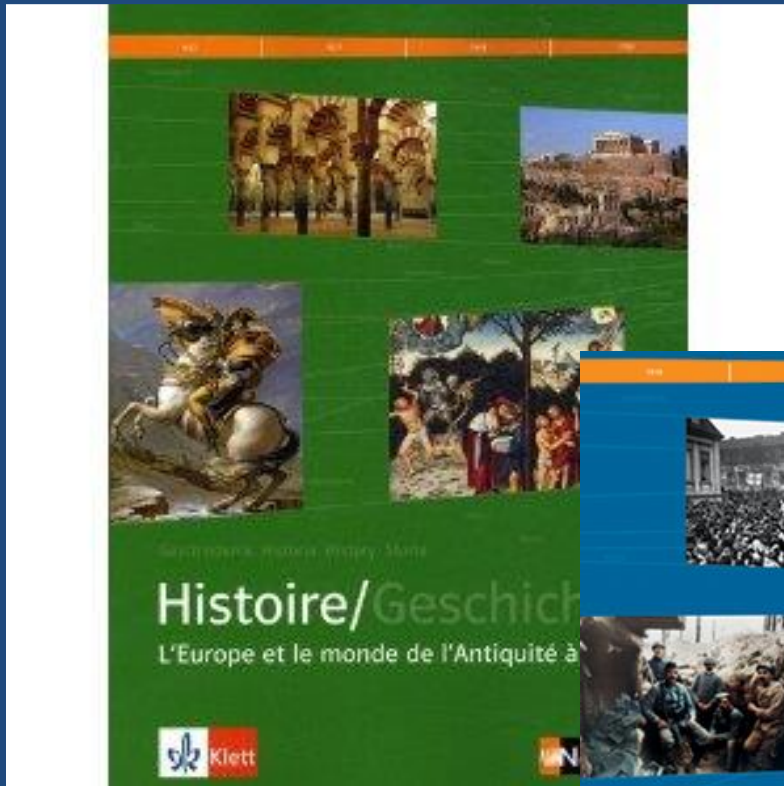
Supports de travail

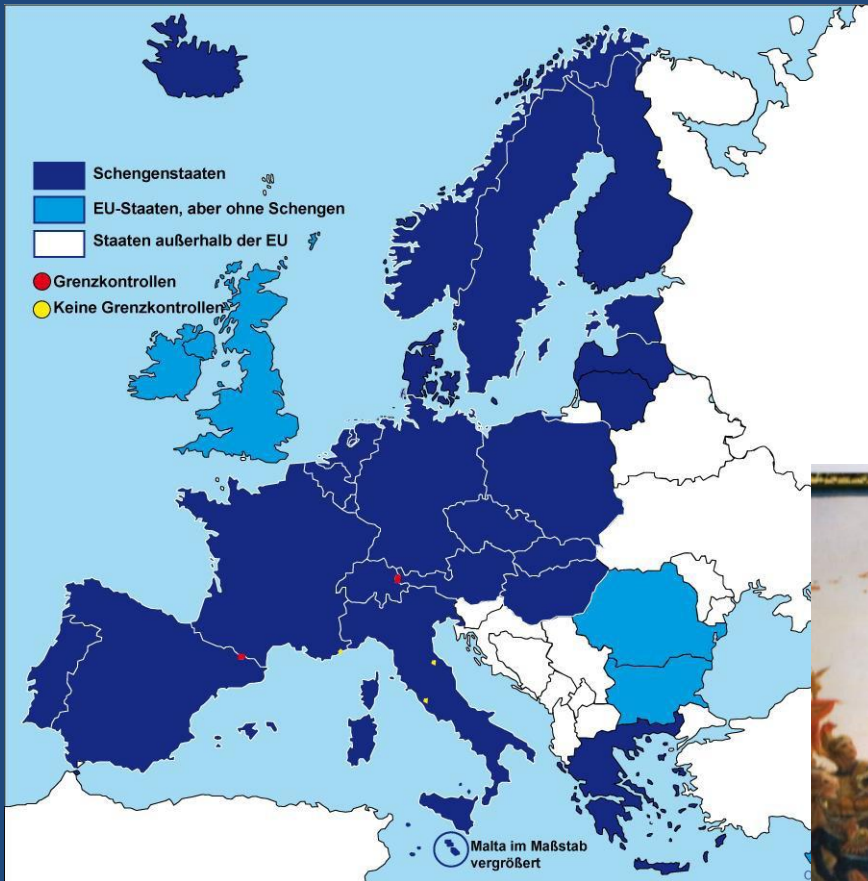
Comme en histoire et en géographie en langue française, le **travail sur documents** est privilégié : textes, cartes, documents statistiques, extraits de vidéos, caricatures, etc. À un détail près... ils sont en allemand !

De plus, pour l'histoire, il existe un **manuel franco-allemand**, fruit du travail d'une équipe d'enseignants qui a voulu rédiger le premier manuel véritablement européen.

Des exemplaires de ce manuel sont mis à disposition des élèves pour certaines séances.

Les **manuels d'histoire franco-allemands** de la Seconde à la Terminale





Deux exemples de documents étudiés
◀ en géographie en Première
(carte de l'espace Schengen)
Et en histoire en Seconde
(tableau du XIX^{ème} siècle)



L'épreuve optionnelle du baccalauréat

Les élèves qui le souhaitent peuvent, au terme de leur cursus scolaire, présenter une épreuve orale au baccalauréat.

Celle-ci, d'une durée de **20 mn**, porte sur les thèmes étudiés durant l'année de **Terminale** et sur un document inconnu en lien avec le programme d'histoire-géographie.

Échanges et voyages

Enfin, les élèves suivant l'option « section européenne » en allemand sont prioritaires pour participer à l'échange organisé chaque année entre le lycée Marguerite Yourcenar et la *Gelehrtschule de Meldorf* dans le Nord de l'Allemagne (en classe de Seconde) ainsi qu'aux voyages scolaires dans l'espace germanique (en classe de Première).

UN PROJET PÉDAGOGIQUE :

DÉVELOPPER UN JEU
FRANCO-ALLEMAND,

L'EUROPOLY



MONOPOLY

+

TRIVIAL PURSUIT

+

DNL

=

EUROPOLY

À BIENTÔT / BIS BALD !

